



LE SECRETAIRE D'ÉTAT
CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PME,
DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS
LIBERALES ET DE LA CONSOMMATION

Paris, le 20 AVR. 2011

Monsieur,

Le Président de la République, lors de son déplacement du 12 avril dernier consacré au rôle économique des professions libérales, a rappelé la place centrale des deux millions d'actifs libéraux pour la croissance de notre pays.

La création de la Commission nationale des professions libérales par décret du 21 février 2011, répond à la demande des professionnels d'un renforcement du dialogue institutionnel.

Dans les mois qui viennent, j'entends faire de la CNAPL une force de propositions et d'animation pour renforcer l'attractivité du secteur libéral, en améliorer ses performances économiques et assurer dans la durée son ancrage territorial.

C'est pour contribuer à la mise en œuvre de cette feuille de route et compte tenu de votre riche expérience, qu'avec Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, nous avons décidé de vous nommer membre de la Commission Nationale des Professions Libérales.

Je vous invite à assister à la réunion plénière d'installation que je présiderai et qui se tiendra

le 27 avril prochain de 17h à 18h30

au

Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie

Hôtel des ministres – 7^{ème} étage

139 rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric LEFEBVRE

Monsieur Dominique BLANC
18, place Tarabeau
69004 LYON